



## Troubles voisinage

-----  
Par Jerome78

Bonjour à tous ,

Moi et plusieurs locataires vont face à des problèmes de troubles de voisinage ,squatte et dégradations des parties communes par d'autre locataires et leurs amis .

Nous arrêtons pas de relancer le siège social pour qu'il agisse mais rien de concret .

Que faire s'il vous plaît ?

-----  
Par ESP

Bonjour

Merci de ne pas exposer 2 fois le même sujet.

Dans un tel cas, les locataires se plaignant des nuisances peuvent saisir le tribunal pour engager la responsabilité du propriétaire.